

A VOUS LA PAROLE ...

# INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL  
NOVEMBRE 2019

MAIRIE  
DE  
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

## INFOS MUNICIPALES

### **DEPLACEMENT de la MAIRIE :**

*Il est acté et entrera en vigueur le lundi 02 décembre 2019 !*

*Un petit retour sur les raisons de cette décision :*

*Comme expliqué dans le précédent bulletin, des travaux coûteux d'accessibilité et de remise aux normes auraient été nécessaires sur l'actuelle Mairie. D'autre part la MAE possède des locaux insuffisamment utilisés voire inoccupés.*

*Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité ce transfert.*

*L'AG de la MAE a aussi donné son accord.*

*Le sondage effectué auprès des habitants, lors des élections européennes, a donné un résultat très majoritaire pour ce déplacement : 100 « pour », 5 « contre ». Certains de ces derniers bulletins précisaient leur préférence pour l'installation de l'école. Il est vrai que nous avons envisagé cette éventualité. Elle n'a pas été retenue par le Conseil Municipal pour plusieurs raisons :*

- ♣ absence de cour fermée*
- ♣ terrain de sport éloigné*
- ♣ problème de la cantine*
- ♣ réaménagement des locaux libérés pour les adapter*

*Le Comité Syndical du SIVOM, propriétaire, a lui aussi délibéré unanimement pour céder en location (350€/ mois) les espaces nécessaires : l'accueil, 2 bureaux et 2 salles.*

*Les activités de la MAE et de la médiathèque, ainsi que les formations se poursuivront comme par le passé.*

*Mais il était déjà tard et les archives sont en très mauvais état ; il est d'ailleurs fait mention que « des papiers que la commune auraient dû conserver sont totalement perdus. En 1976 la Mairie s'installe dans un pavillon : le « chalet », situé à proximité du terrain de basket, rue de la Garenne. Puis elle occupera les locaux actuels, ancien appartement de l'instituteur. Le « chalet » deviendra la maison des associations, puis sera vendu en 2003.*

*Sources : « Lacaugne entre Aunat et Audonne »  
de Henri MENARD*

## A RETENIR

### **En 2019:**

***Le repas des « aînés » :** dimanche 8 décembre à 12h30 au restaurant « L'authentique » à St Ybars*

### **En 2020:**

***L'AG du Comité des Fêtes :** le dimanche 12 janvier à 14h30, salle du préau*

***Les vœux :** le dimanche 12 janvier à 16h, à la MAE (salle Vignemale).*

***Les élections municipales :** 1er tour, le dimanche 15 Mars*

## UN PEU D'HISTOIRE

**La photo du bulletin précédent :** Non ce n'était pas J. LONGO mais Georgette DUPRE ! Et ce n'était pas un vélo mais une mobylette !

**La Mairie :** A compter du 2 décembre, elle déménage... et ce ne sera que la 4 ou 5ème fois !  
Avant la révolution, les consuls et leur conseil politique se tenaient dans l'église car c'était le lieu d'importance et le plus grand . Mais il arrivait aussi de se retrouver devant, à la belle saison, comme l'indique un document du 8 avril 1691 : ...« sous l'ormeau qui est devant l'église paroissiale, à l'issue des vêpres, lieu accoutumé à tenir les délibérations et séances de la communauté... » . Le dernier Consul, en 1749, fut François ESTAQUE et le premier Maire en 1789 Jean FRANCAZAL.  
Les réunions pouvaient se faire chez un conseiller comme en 1806 par exemple : « La maison commune est établie chez Jacques GELY qui la donne sans gratification ».  
Près du porche de l'église, on construisit un édifice qui tomba en ruine vers 1830.  
Puis, un local fut loué 30 francs par an afin d'y tenir les réunions du Conseil.  
Ce n'est qu'en 1862 qu'il fut décidé de prévoir une Mairie dans le bâtiment scolaire. Elle sera inaugurée qu'en 1871. Elle se trouvait à la place de l'actuelle cuisine de la cantine.

Le devenir de l'étage occupé actuellement pour l'actuelle Mairie fera l'objet d'une discussion ultérieure.  
D'un point de vue fonctionnement, les horaires, le numéro de téléphone, l'adresse mail restent inchangés. Les élections, les mariages se feront dans les nouveaux locaux.  
En revanche, la MAE et la médiathèque perdent leur numéro de téléphone : seul celui de la Mairie sera en service.

**AIRES de REGROUPEMENT pour CONTENEURS :**  
Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 septembre a décidé de créer 2 nouveaux points de collecte d'ordure ménagère et de recyclables dans le centre bourg ; cela rendrait la vie plus facile à tous, aux usagers qui n'auraient plus à sortir et à rentrer leurs bacs aux bons moments mais aussi aux éboueurs lors de leurs tournées.

**SENS UNIQUE :** pour la Rue des Forges.  
Il avait déjà été envisagé lors de l'aménagement du carrefour pour sécuriser la circulation autour de l'église.

Ces deux projets seront présentés et débattus prochainement lors d'une réunion publique ; les habitants seront avisés de la date par un petit mot dans leur boîte à lettres.

**INFOS PLUS :**  
⇒ Un petit rappel de savoir vivre ensemble !  
Les propriétaires de chiens doivent veiller à ne pas les laisser divaguer. Ils doivent, en outre, ramasser leurs... crottes lorsqu'ils les promènent sur les espaces publics.  
Rien de plus désagréable, par exemple, de les ramener à la semelle des chaussures dans la salle de classe ou ailleurs.

⇒ La journée citoyenne du 18 mai a connu, comme les précédentes, un vif succès : beaucoup de monde aussi bien le matin pour un grand nettoyage qu'à 13h pour les grillades. Merci à toutes et à tous, merci au Comité des Fêtes, pour ces moments de convivialité.

⇒ Ci-dessous, Place du Souvenir, l'hommage à nos morts lors de la fête locale :



## **LE COMITE DES FETES et son petit mot**

Bonjour à tous !

2019 touche à sa fin et encore une année passée à animer notre petit village à travers nos rendez-vous maintenant habituels : la galette, les œufs de Pâques pour petits et grands, repas champêtre et fête locale.

C'est toujours un plaisir pour nous de partager ces moments de convivialité avec vous !

La fête locale a été bien arrosée! (et pas que par la pluie!). On vous remercie d'avoir répondu présents malgré ce temps horrible ; promis ! l'an prochain on réserve le beau temps d'autant plus qu'on vous concocte un super programme 2020...

Pour la deuxième fois, le Comité organise une petite soirée pour le réveillon de la saint Sylvestre à la salle Vignemale de la MAE. Alors, si vous restez dans le coin pour les fêtes et que personne ne vous a invité, n'hésitez pas : on est là !

Nous nous occupons de l'apéro et du vin. Pour le reste ce sera sous la forme d'une auberge espagnole (tout le monde amène un petit quelque chose). La participation est de cinq euros par personne pour financer la décoration de la salle.

Pour réserver: Ludivine 0643440461.

Le président tient à remercier Monsieur le Maire et son équipe municipale pour leur confiance, leur soutien moral et surtout financier ainsi que les membres du Comité qui se dévouent sans compter pour notre village..

L'AG du Comité des fêtes aura lieu le 12 janvier à 14h30, salle du préau.

Toutes les bonnes âmes, prêtes à nous rejoindre sont les bienvenues : « anciens Lacaugnais » ou aux nouveaux arrivants.

A bientôt !



*le soleil couchant, au raz de l'horizon, en pleine ligne de mire !  
Et, c'est là, dans ce spot naturel, que je vis, à contre-jour, passer la  
fuyarde qui, pour mystifier son poursuivant à quatre pattes, pié-  
ta quelques mètres à découvert. Surpris mais attentif, je la tirai instinc-  
tivement au coup de bras, comme un vulgaire lapin de garenne.  
Au coup de feu, elle s'éleva, fit un vol rasant d'une trentaine de mètres et plon-  
gea lourdement dans un buisson rabougri couvert de ronces et de feuilles  
mortes.  
Toby, en véritable professionnel, l'avait suivi et se tenait déjà à l'arrêt au  
pied de la remise.  
Nous le rejoignîmes.  
Je commandai le Breton une fois, deux fois, trois fois...il restait figé la truffe  
frémissante.  
Enfin, il se décida à avancer et pénétra, pas à pas, dans la place chaude.  
La Mordorée était cernée.  
Nous étions sur le qui-vive.  
Elle semblait à présent immanquable.  
Encore quelques secondes interminables et, à notre grande surprise, Toby re-  
cula lentement, puis se retourna comme pour nous montrer l'oiseau qu'il ve-  
nait d'attraper... lui et lui seul !*

*Une prise inespérée, dans un endroit de chasse peu commun : une aire de pas-  
sage...automnale.*

*Relent : odeur nauséabonde de grailon froid, de fosse tiède, d'étron chaud...  
ou, peut-être, de pied... des Pyrénées.*

*Couannée : cuisinée avec de la couenne de lard de porc, ingrédient indispen-  
sable dans la soupe aux choux si, et seulement si, par humanisme, le « petit  
d'homme » (bébé male) a été retiré du chou avant cuisson.*

*4l : véhicule automobile de marque Renault, populaire et commun, dont le  
nom usuel de « 4 ailes » fut inspiré probablement par le fait qu'elles roulaient  
sur quatre roues, protégées par quatre ailes rutilantes.*

## **LA MAIRIE :**

### **LE SECRETARIAT: Patricia Garcia**

Le Lundi après-midi : ouverture au public de 14h30 à 17h30

Le Jeudi matin : ouverture au public de 8h 30 à 11h 30

### **LES PERMANENCES du Maire et des Adjointes :**

Les Lundi, Mercredi après-midi et Jeudi matin sur rendez-  
vous

### **LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :**

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

M. le Maire : 05.61.87.69.89

Adresse E-Mail : mairiedelacaugne@orange.fr

### **LA MEDIATHEQUE :**

Nouveaux horaires (hors vacances scolaires)

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 16h à 18h

### **La MAE :**

**ACCUEIL** Mail : lamae31@orange.fr

Site : www.lamae.fr

## INFO VILLAGE

**NAISSANCE** : Bienvenue au petit Maël MARTINEZ, né le 8 juillet !

Félicitations à la maman Julie HEULLET et au papa Anthony MARTINEZ

**MARIAGES** : 5 ! Une année « record »

- \* Le 29 juin : Gisèle AUFIT et Michel PRADINE
- \* Le 29 juin : Lydie MARCEROU et José SANCHO
- \* Le 24 Août : Delphine FRANCON et Jérôme AJAS
- \* Le 31 Août : Ana ALVES de MOURA et Mathieu GUY
- \* Le 20 Septembre : Christel GUYOMARD et Pierre-Antoine SABARLY

Nous souhaitons à tous ces « jeunes mariés » beaucoup de bonheur...

**ANIMATIONS** :

***Le repas des « aînés »*** : Au restaurant « L'Authentique » à St Ybars, au bord du lac, le Dimanche 08 Décembre à 12h 30.

Voici les propositions de menus :

- Kir cassis **ou** Punch maison
- Salade paysanne ( salade, œuf dur, lardons, croûton maison, tomates) **ou** Terrine de poisson et bouquet de salade
- Civet de kangourou et poêlé salardaise **ou** Rôti de bœuf sauce forestière et son gratin dauphinois

traces fraîches.

Les ronciers quasiment impénétrables, furent pénétrés.

Les Jeannot égarés tentaient en zigzagant mais en vain de brouiller leurs pistes afin de regagner le confort douillet de leurs terriers.

Attentifs, nous suivions ce ballet matinal, espérant que la meute hurlante en pousserait un à découvert.

Quand, tout à coup, de ces ronces hospitalières, s'élança Dame Bécasse.

Dérangée par le tumulte, elle virevolta agilement sur les branchages et d'un coup d'aile brusque plongea et se réfugia quelques mètres plus loin sur un mamelon couvert d'épineux abondants et resserrés.

Indubitablement, trop harassée après une nuit de migration dans la tourmente, la Belle n'avait aucune intention de reprendre son éprouvant voyage avant la nuit.

Plus de son, plus d'image.

On ne la revit point de la matinée.

A midi pile, devant une soupe aux choux abondamment « couannée\* », concoctée de main de maître par notre mère, nous décidâmes, mon grand frère et moi, d'aller rendre visite en fin de journée à cette noble visiteuse.

Toby, mon épagneul breton, toujours aux aguets, couché sous la table familiale, remua la queue. Comprendait-il notre langage ?

Ou, plus simplement, espérait-il quelques reliefs de notre repas ?

17 heures sonnaient au clocher du village.

Il ne nous restait plus qu'une heure de clarté pour rendre visite à l'intruse.

Le soleil flamboyant qui avait dévoré l'azur toute la journée, las de sa performance diurne, allait bientôt regagner ses pénates.

Il nous fallait faire fissa.

Sitôt descendu de la 4L\* de mon frère, guidé par son instinct de breton et son flair d'épagneul, Toby prit sans ordre la direction de la remise de l'oiseau tant convoité. Son arrêt, digne de la première de couverture du « Chasseur Français » nous confirma que la Bécasse était bien restée sur la place. Au commandement ou selon sa propre volonté, mon chien coula au ralenti vers l'émanation envoûtante. Mon frère, posté à l'extrémité du roncier, restait figé mais vigilant au moindre départ de l'oiseau. Quant à moi, je suivais lentement la progression de Toby ;

## INFO ASSOCIATIONS

### L'ACCA :

#### *le petit texte traditionnel de Coco : Aire de passage*

*Il n'y avait pas de Camping-car.*

*Ce n'était pas encore au goût du jour.*

*Nous étions au cœur des années 70.*

*Le camping bucolique municipal de Montréjeau, petite cité médiévale juchée au pied des Pyrénées, n'accueillait à la belle saison que quelques toiles et de rares caravanes.*

*Une aire de passage estivale, rien de plus.*

*Dès les premiers frimas automnaux, c'était le désert.*

*Ce vaste rectangle d'herbe rase, un terrain de foot - Diable ! Plutôt de rugby, ne sommes-nous pas en terre d'Ovalie ? - bordé d'un côté par la nationale du bonheur, celle qui menait aux sempiternelles grandes vacances, l'océan Atlantique et de l'autre par des tribunes titanesques, la chaîne majestueuse des Pyrénées, hébergeait une petite colonie de « Garennes » au sein des haies épaisses et des talus couverts de ronciers qui en délimitaient le contour. Leur terrain de jeu mais aussi celui de nos Fauves de Bretagne quand, à l'occasion, mon père décidait d'aller leur rendre une visite surprise tôt dans la matinée.*

*Ce dimanche matin-là, alors que les rayons de l'astre naissant trouaient à peine les brumes matinales, que se réveillaient les vieux relents\* d'eaux grasses issues de la cabane à tout faire du camping d'été - accueil, toilettes, cuisine - que nos chiens s'épanchaient patte en l'air avant la traque, que mon père réajustait ses lunettes récemment bricolées, que mon frère contrôlait minutieusement son fusil de chasse et que je m'étirais pour terminer ma trop courte nuit, quelques lapins apeurés, attardés dans l'herbe humide, gagnèrent précipitamment le couvert.*

*Or, leur fumet était si prégnant que les Fauves de Bretagne, sans se soucier d'uriner les dernières gouttes, s'élançèrent, tout gueulant, sur leurs*

*- Fromage*

*- Bavaois au fruit rouge, coulis et boule de glace ou Omelette norvégienne flambée.*

*Il est demandé aux intéressés de bien vouloir s'inscrire en Mairie pour le **25 Novembre**, dernier délai, en précisant leur choix et de ...ne pas oublier leur choix !*

***Il n'y aura pas de relance téléphonique !***

*Un rappel : ce repas est offert à toute personne de Lacaugne de plus de 62 ans. Néanmoins, conjoint, ami(es) ou toutes autres personnes, peuvent s'inscrire au repas. Le règlement se fera sur place.*

***Les vœux 2020 :** La Municipalité et le Comité des fêtes invitent traditionnellement les habitants de Lacaugne pour célébrer la nouvelle année et déguster la galette : **le dimanche 12 janvier** à partir de 16 heures (salle « Vignemale » de la MAE).*

*Pour l'occasion, les locaux de la « nouvelle Mairie » seront présentés.*

*Ce moment de convivialité est aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens*